

Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap du Canada



OBJECTIFS

Améliorer l'inclusion économique et sociale des personnes en situation de handicap

Réduire la pauvreté chez les personnes en situation de handicap

Atteindre l'objectif de la [Loi canadienne sur l'accessibilité](#): un Canada sans obstacles d'ici 2040

Élaborer une approche cohérente pour l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'ensemble du gouvernement du Canada et faciliter leur accès aux programmes et services fédéraux

Favoriser une culture d'inclusion des personnes en situation de handicap



PILIER 1: La sécurité financière

- améliorer la sécurité financière immédiate et future des personnes en situation de handicap
- remédier à l'exclusion financière de longue date et les inégalités du système



PILIER 2: L'emploi

- aider plus de personnes en situation de handicap à trouver et à conserver des emplois de qualité, à faire avancer leur carrière ou à devenir des chefs d'entreprise
- aider les employeurs à rendre les milieux de travail plus inclusifs et accessibles
- accroître la capacité des particuliers et des organismes qui œuvrent à soutenir l'inclusion des personnes en situation de handicap et l'accessibilité



PILIER 3: Des communautés accessibles et inclusives

- éliminer les obstacles physiques, de communication et d'attitude qui empêchent les personnes en situation de handicap de participer pleinement à nos communautés et à notre économie



PILIER 4: Une approche moderne du handicap

- surmonter les défis auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap pour accéder aux prestations et aux programmes fédéraux
- s'assurer que les besoins et les points de vue des personnes en situation de handicap soient pris en compte dans les politiques et les programmes du gouvernement



Encrés dans la **Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies**